

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2026

EMPÊCHER LA CONSTITUTION DE MONOPOLES ÉCONOMIQUES DANS LES
SECTEURS DES MÉDIAS - (N° 2429)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 76

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Renault

à l'amendement n° 3 de Mme Stambach-Terrenoir

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 5 et 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision, visant à exclure les éditeurs et agences de publicité du champ d'application de l'amendement.